

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
 - de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
 - de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
 - de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Comment le progrès technique contribue-t-il à la croissance ?

DOCUMENT 1

Contribution des facteurs de production à la croissance (1991-2003)

	Taux de croissance annuel moyen en %	Contribution à l'évolution du PIB en points de pourcentage		
	PIB	Facteur capital	Facteur travail	Productivité globale des facteurs (PGF)
Allemagne ¹	1,4	0,7	-0,4	1,2
Canada	3,1	1,0	1,1	1,0
Espagne	2,8	1,2	1,1	0,5
États-Unis	3,1	0,9	0,9	1,3
Finlande	2,5	0,2	0,0	2,3
France	1,9	0,6	-0,1	1,4
Royaume-Uni	2,7	0,9	0,1	1,7
Suède	2,0	0,8	-0,2	1,4

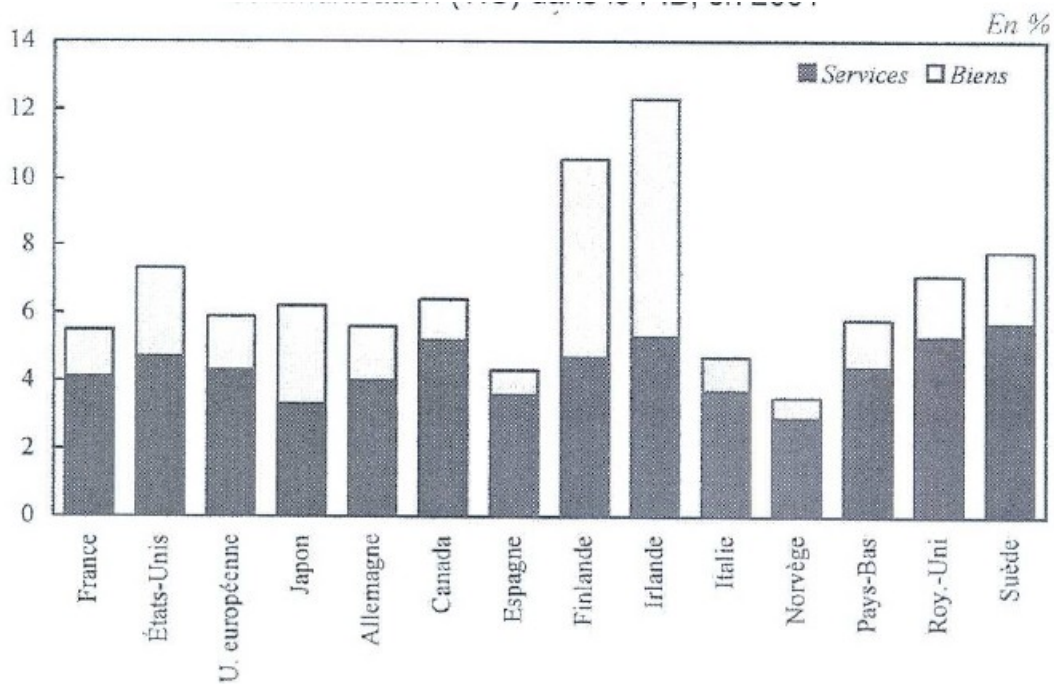
Source : Office fédéral de la statistique suisse (OFS), 2006.

(1) Pour l'Allemagne, le total des données des colonnes 3 à 5 n'est pas égal à la donnée de la colonne 2 en raison des arrondis.

Lecture : entre 1991 et 2003, en Allemagne, sur 1,4 % de croissance annuelle moyenne du PIB, 0,7 point de pourcentage est expliqué par la croissance du facteur capital.

DOCUMENT 2

Parts des activités productrices de Technologies de l'information communication (TIC) dans le PIB, en 2001



Source : « Productivité et croissance », Patrick ARTUS, Gilbert CETTE, Rapport du Conseil d'analyse économique, La documentation française, 2004.

Note : Les biens TIC regroupent les machines de bureau et matériels informatiques, fils et câbles, composants électroniques, etc. Les services TIC regroupent notamment les activités informatiques.

Lecture : en France, en 2001, 5,8 % du PIB résultent des activités productrices de biens et services de technologies de l'information et de la communication.

DOCUMENT 3

Exécution de la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)⁽¹⁾

	1995	2000	2005	2009
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) (en millions d'euros)	27 302	30 954	36 228	41 758
<i>Exécution par les administrations* (en millions d'euros)</i>	<i>10 653</i>	<i>11 605</i>	<i>13 725</i>	<i>75 332</i>
<i>Exécution par les entreprises (en millions d'euros)</i>	<i>16 649</i>	<i>19 348</i>	<i>22 503</i>	<i>26 426</i>
Part des entreprises dans la DIRD (en %)	61,0	62,5	62,1	63,3
Part de la DIRD dans le PIB (en %)	2,28	2,15	2,11	2,21

(*) Le secteur des administrations comprend : les ministères et services ministériels, l'enseignement supérieur, les institutions sans but lucratif.

Source : Tableaux de l'économie française, INSEE, 2013.

(1) La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) correspond aux travaux de recherche et développement exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations, l'autre par les entreprises.